

Département
Loire-Atlantique
Arrondissement
Saint-Nazaire
Canton
Saint-Nazaire 2

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL**DU CONSEIL MUNICIPAL**

Du Mercredi 11 février 2026

DEL_20260211_12

Nombre de Conseillers
En exercice
De présents
De votants

29**21****24**

L'an deux mille vingt-cinq, le vingt-neuf septembre,
Le Conseil Municipal de la commune de TRIGNAC étant réuni au lieu ordinaire de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de Monsieur AUFORT, Maire

Etaient présents :

Claude AUFORT – Dominique MAHE-VINCE –
Jean-Louis LELIEVRE - Laurence FREMINET - Gilles BRIAND – Hervé MORICE (arrivé à 19h34) - Sébastien WAIRY - Eric MEIGNEN – Denis ROULAND - Jean-Pierre LE CROM – Laurence DUPONT - Stéphanie BURNEL - Cécile OLIVIER - Yannick BEAUVAIS - Jessica NICOLAS (arrivée à 18h39) – Magalie MACE – Marjorie GARCIA – Thierno DIALLO - David PELON - Françoise HAFFRAY - Cécile NICOLAS

Les conseillers ci-après avaient délégué leur mandat respectivement :

- Hervé MORICE a donné son pouvoir à Jean-Pierre LE CROM (arrivé à 19h34)
- Emilie CORDIER donne son pouvoir à Laurence FREMINET
- Myriam LEROUX a donné son pouvoir à Dominique MAHE-VINCE
- Benoit PICARD a donné son pouvoir à Cécile OLIVIER

Absents : Brieg PICAULT - Didier NOUZILLEAU – Michel CONANEC – Aurélie LE GUNEHEC - Alain DESMARS

Marjorie GARCIA a été nommé(e) pour remplir les fonctions de secrétaire.

Objet :

Créations de postes

Le Maire certifie que le compte rendu de cette délibération a été affichée à la porte de la Mairie le

12 février 2026

Et que la convocation avait été faite le

4 février 2026

Exposé,

Dans le cadre des recrutements à venir et afin d'adapter le fonctionnement des services des ressources humaines, de la petite enfance et de la restauration, il est nécessaire de procéder à la création de trois postes.

Ces créations de postes seront compensées par des suppressions de postes équivalentes, dans le cadre de la délibération relative à la mise à jour du tableau des emplois, présentée lors de ce même Conseil municipal.

Présentation des créations de postes

Service	Poste	Cat.	Grade	Durée hebdo du poste (ETP)	Durée hebdo du poste (heures)
Filière administrative					
Ressources humaines	Gestionnaire RH	C	Adjoint administratif	1	35
Filière Sociale					
Petite enfance	ATSEM	C	ATSEM Ppal 2ème classe	1	35
Filière Technique					
Restauration	Second de cuisine	C	Adjoint technique	1	35

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la Loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 portant droits et obligations des fo

Vu la loi n° 83-54 du 26 janvier 1984 portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique,

Vu le tableau des emplois budgétaires de la Ville de Trignac,

Considérant le souhait de M. le Maire de pourvoir répondre au besoin du fonctionnement des services.

VU la délégation du Conseil Municipal au Maire en date du 10 juillet 2020,

VU l'avis de la commission administration générale en date du 2 février 2026,

**LE CONSEIL MUNICIPAL
APRES EN AVOIR DELIBERE
DECIDE**

Article 1 : D'acter la création de 3 postes comme détaillés ci-dessus.

Article 2 : De modifier le tableau des emploi budgétaires de la Ville de Trignac tel que décrit ci-dessus,

Article 3 : De dire que la dépense sera prévue au budget de la ville 2026, Chapitre 012- Charges de personnels et frais assimilés

Article 4 : d'autoriser le Marie ou son représentant à signer tout document nécessaire à la réalisation de cette délibération

Voix pour	24
Voix contre	0
Abstentions	0

Pour extrait conforme
Le Maire
Claude AUFORT

Transmis à M. le Sous-Préfet le :

Reçu par M. le Sous-Préfet le :

Retour en Mairie le :

Publié ou affiché le :

